

## Éléments germaniques du Dictionnaire Liégeois

par JEAN HAUST,

Professeur à l'Université de Liège.

---

On sait que M. Corin s'applique avec zèle à l'étude de cette question. Il a débuté en 1932 par un article de 24 pages (1), auquel j'ai fait une courte réponse (2). Il vient de publier une nouvelle série de notes, beaucoup plus importante (3).

Comment caractériser le genre de M. Corin? Il prétend aller « au delà » des pionniers wallons, « réaliser un progrès sur les approximations occasionnelles du DL » (p. 13). Parfait. Mais il nous dit aussi : « Mes propositions sont d'essence fantaisiste pour la plupart ; ce sont des associations spontanées ; je les donne comme telles... Au reste, que serait une étymologie sans fantaisie?... (p. 11). Protestez-vous contre une de ses gloses, il répond froidement : « Je conviens que ma note est fantaisiste et je ne l'ai pas donnée pour autre chose » (p. 6). Ainsi, au désir de plus de précision scientifique, s'allie chez notre « braconnier » un

(1) A. L. CORIN. *Au delà de Grandgagnage et de Haust. Menus propos d'un « braconnier »*. Extrait des *Mélanges Grandgagnage* (= BD 17 ; 1932).

(2) J. HAUST. *Le Dict. Liég. et les germanistes* (dans les *Mélanges Salverda de Grave*, p. 158-164. Groningue, 1933).

(3) *Nouveaux propos d'un braconnier*, 144 p., formant à peu près tout le BD 19 ; 1934 (paru au début de 1936).

ton badin et désinvolte : mélange bizarre et quelque peu déconcertant pour qui prend les choses au sérieux.

Ma première réponse consacrait 4 pages au premier article de M. C. « C'est, dit-il, lui accorder une importance que je ne lui soupçonnais pas. » Formule de rhétorique. De la raison *hag-*, je disais que les langues germaniques n'ont tiré que *behagen*. Il m'objecte avec raison que j'oublie le néerl. *mishagen* (all. *Misshagen, misbehagen*) ; mais les cinq dérivés qu'il ajoute (*behaglich*, etc.) n'entrent pas en ligne de compte. Je soulignais enfin que le ton de ses commentaires paraissait dépourvu d'aménité, de compréhension pour l'effort de synthèse que représente le DL. Il croit ou feint de croire que je quémande « des éloges généraux rappelant la réclame commerciale » (p. 1, n.). Il est vrai que, deux lignes plus loin, il avoue « quelque maladresse dans la façon de formuler sa pensée ». Dès lors, n'insistons plus. Mais il ne m'en voudra pas si je lui rends la pareille, si je m'amuse à relever comme lui de simples vétilles et si, çà et là, je mets quelque vivacité dans la réponse à ses critiques. Au fond, je lui sais gré de m'avoir obligé à revoir certaines conjectures hâtives ou obscures, pour en développer la raison, ou parfois pour les répudier.

Il faudrait plus de cent pages si l'on devait répondre à toutes les questions ou hypothèses émises, à jet continu, par le savant germaniste. Certaines sont à retenir. Beaucoup me déroutent ou ne m'intéressent pas. Au vrai, je manque souvent de la compétence nécessaire, n'étant qu'un dialectologue wallon. Ma chasse n'est pas grande, mais elle me suffit et je n'ai pas le goût de braconner sur le terrain d'autrui. Je me contente donc, dans ce qui suit, d'apprécier brièvement les notes de M. C. qui ont arrêté mon attention. Plus tard, je reviendrai sans doute sur certains articles qui demandent plus de développements.

1. Voici d'abord une expression qui n'a rien de germa-

nique et sur laquelle M. C. m'a interpellé dans son premier article (1) : faire des *âdiyos'* (salamalecs). Il y voit un emprunt de l'esp. *adios* (2). Or la domination espagnole (que Liège au reste n'a jamais connue) n'a laissé, pour ainsi dire, aucune trace dans nos parlers. Je ne connais que l'archaïque *aljér* (Ciney, etc. ; cf. BD 9, 53) et *amigo* (violon, prison communale), lequel appartient au français de Belgique plutôt qu'au wallon. Quant au hesbignon *hatche* (flambeau de procession ou d'enterrement ; à Odeur : DL 735), que GRANDG. tirait de l'esp. *hacha* (flambeau), j'y vois le flam. dial. et arch. *heitse* (flambeau ; ap. VERCOULLIE). — Je tire *âdiyos'* du grec *hagios* : mais, au dire de M. C., « c'est supposer notre bon peuple liégeois bien savant ! » Il oublie l'influence cléricale, qui a donné les synonymes : faire des *ôrémus'* (Liège, etc.), des *mittimus'* (Mons), des *sanctus'* ou des *adôrémus'* (picard), sans compter *âbarone*, *ad vitam aeternam*, *ad revisum*, etc. Chaque fois qu'à l'office du Vendredi Saint le chœur dit *Agios o Theos*, on fait une génuflexion ; il n'est donc pas exact d'affirmer que ce mot « ne s'accompagne pas de cérémonies particulières ». Enfin, j'attire l'attention sur ce passage de CALVIN, *Sermons sur le livre de Daniel* : « Quant aux péchés véniels... quand on aura baisé le c... d'un prêtre, c'est-à-dire le bout de sa chasuble, ou qu'on aura fait une croix ou quelque autre *agios*, voilà les péchés abolis » (3).

Passons aux nouveaux propos du braconnier.

2. (p. 5) *bèzé*, quinaud. — M. C. résume souvent de façon inexacte les articles du DL ; ce ne serait pas grand mal si, de ce résumé, il ne tirait ensuite un argument pour

(1) BD 17, 104.

(2) Telle était déjà l'opinion de GRANDG., I 8.

(3) Cité dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. 9 (1911), p. 429. (Communication de M. G. Charlier, prof. à l'Univ. de Bruxelles). — Voyez ci-après, p. 470 ; et mes *Étym. w. et fr.*, p. 1.

ses critiques. Voici mon article, dont je supprime seulement les exemples : « *bèzé* (Verviers, etc.) quinaud, c.-à-d. honteux et vexé d'avoir le dessous ; (Cointe, Seraing) accablé de fatigue ; (Verviers) *su bèzer* se formaliser [Origine inconnue. Serait-ce altéré de *bozer*?] ». — Voici maintenant « *bozer* (p. 110 et 715) dérober, chiper, filouter (de l'argent), d'après FORIR ; sens relevé à Hognoul ; *bozé* (Bergilers) attrapé, dupé ; (Waremmé) décavé, ratiboisé. [Du même radical que le fr. *bouse*? Comp. *bèzé*, *bozins*] ». — La note de M. C. montre qu'il n'a sûrement pas compris les observations qu'il tient de M. Feller. Il lui fait affirmer que *bozé* ne signifie ni dupé ni décavé. M. F. a voulu sans doute dire qu'il ne connaissait pas ces deux acceptions, que j'ai notées en *Hesbaye* et qui sont incontestables. De plus, d'après M. C., M. F. fait remarquer que « le mot en question [lire *bèzé*!] ne signifie pas quinaud, c.-à-d. honteux, mais plutôt vexé, offensé ». Je renvoie à mon texte complet cité ci-dessus, où, pour éviter toute chicane, il suffirait de supprimer « quinaud, c.-à-d. ». — Le rapprochement que j'ai osé faire (avec des [?]) entre *bèzé* et *bozé*, se justifie plus ou moins par l'alternance vocalique de *tozer* (Glons), mis pour *\*tèzer* ; et par celle de *bozins* et de *bèzi* (= fr. *bousin*?) ; *bozérer* « enduire de bouse », que cite M. F., suppose d'ailleurs un primitif *\*bozer* de même sens. Quant à l'idée de « bouse » dans le liég. *bèzé* et le hesb. *bozé*, elle scandalise M. C., qui n'a sans doute pas « l'esprit wallon ». Notre peuple fait bien d'autres métaphores !

3. (p. 6) *casmatroye*. — Je cite le texte assez négligé de M. C. : « Selon M. Haust [DL, v<sup>o</sup> *madroujî*] *casmatroye* serait dérivé du néerl. *modderen* = boueux (selon M. Haust, = fouiller dans la boue ; fig., accommoder ; — où trouve-t-on ce sens?), au moyen du préfixe péjoratif *cas-* ; c'est à vous dégoûter de cette soupe ! » — Je le renvoie au dict. néerl. de VERCOULLIE. A mon tour de demander où il

trouve son « boueux ». Le néerl. *modderen* est un verbe et non, que je sache, un adjectif. — Pour le développement sémantique qui « dégoûte » M. C., comparez le nam. *madôrin*, s. m., 1. (Stave) boue ou excrément liquide ; 2. (Celles-lez-Dinant) ratatouille, mélange peu ragoûtant. Ce terme inédit (1) dérive probablement de la même racine *mod-* > *mad-*, plus une finale empruntée à *cadôrè* (Humain), *cadôrer* (Laforêt), *cadorer* (Flamierge) « barbouiller de *côrin*, de couleur, de matière fécale » ; proprement, péjoratif de *dorer*.

4. (p. 7) **mozète**. — Le DL cite l'all. dial. *mutz* « dont le sens, remarque M. C., n'est pas indiqué ». Mais le DL dit : « *mutz* ap. WEIGAND, v<sup>o</sup> *musche* ». Cette référence devrait suffire à un germaniste. — Il ajoute : « M. Feller a des doutes sur l'identité des deux mots *mozète* et *mizwète* ». La rédaction de M. C. est si peu claire que je parais être l'auteur du rapprochement de ces deux termes qui n'ont, de toute évidence, aucun rapport. Cette idée singulière est émise dans le premier article de M. C. — D'autre part, je ne crois pas que le néerl. *mos* (mousse) puisse être pris en considération.

5. (p. 18) **blanmûse** (néerl. *blammuyser*, west-fl. *blamuize*). — « Où a-t-on trouvé ces mots néerlandais?... Comment les explique-t-on ? » — Dans FEW, I 393, lequel invite à lire la dissertation de GEZELLE, *Loquela*, 60.

6. (p. 20) **cahote**, d'après le DL, signifie « rouleau de monnaie » et aussi « cornet de papier. » M. C. supprime le second sens. Le DL dit ensuite : « Prob<sup>t</sup> altéré du fr. *carotte*, comme *mahote* est mis pour *marote* ». M. C. supprime cette comparaison gênante et n'en tient nul compte dans sa note. « Ne vaut-il pas la peine, suggère-t-il, de noter qu'à

(1) On ne connaissait que la forme altérée *madjôrin*, excrément humain (A. LURQUIN, *Gloss. de Fosse-lez-Namur*).

Eupen, Malmedy et Aix, on dit aussi *kahot*, *kahotte?* » Admirons le sans-gêne de M. C., qui situe d'autorité Malmedy la Wallonne dans la région de langue allemande. Mais passons. L'article *cahote* figure au début du DL, où je tâchais de comprimer l'énorme matière en visant surtout le parler de Liège et des environs immédiats. J'aurais pu être plus affirmatif et mettre en relief les détails suivants : 1<sup>o</sup> à Jupille, on dit *cahote di toûbac*, mais *sêché d' tchikes* (1); comp. le fr. *carotte* de tabac ; — 2<sup>o</sup> à Warsage et à Bergilers, *cahote* = seulement « rouleau (de monnaie) », mais on dit *sêché* de bonbons ; — 3<sup>o</sup> la pomme de pin, qui s'appelle *carote* sur une foule de points de la Wallonie, se dit *cahote* à Argenteau, Seraing, Flémalle, Sprimont, Tavier, Tohogne, etc. Ajoutez, toujours dans le même sens, *carote* ou *cayote* à Roy-en-Famenne, *caote* ou *maote* à Custinne; etc.

7. (p. 20) *caterèye*. — Note inutile. La phonétique liégeoise suffit pour assurer que ce vieux mot liégeois vient du flam. *koterij*.

8. *chlam*. — La partie « phonétique » de la consultation Polain est amusante. L'excellent folkloriste liégeois, qui est aussi un remarquable pince-sans-rire, a sans doute voulu mystifier nos germanistes.

9. *chnik*, genièvre (all. *schnicken*). — Résumé inexact, comme très souvent. Le DL dit, pour l'étymologie : « Argot fr. *chenique* ; de l'all. *schnicken* ». M. C. supprime la moitié de ma note qui s'inspire de BEHRENS, *Beiträge*, p. 48-50 ; puis il demande ingénument : « Le mot ne serait-il pas entré dans le vocabulaire wallon par le français? »

10. (p. 23) *crahê*. — Il faut tenir compte du nam. *craya*, qui ne s'accommode pas d'une étym. par l'onomatopée

(1) De même, dans le Namurois (Yvoir, Falaën, Denée, etc.), j'ai noté *caote di toubac*, à côté de *sachot d' boubounes*.

*crac* (voir au surplus BD 12, 146). Quant au liég. *crohî*, il n'a pas la même origine que le fr. *croquer*.

11. (p. 24) **crame**, écume de bière. — Dérive tout simplement de *cramer*. La note de M. C. est inutile.

12. (p. 26) **crole** (néerl. *krol*). — M. C. objecte : « La forme néerl. normale est *krul* ; il faudrait donc citer un dialecte (le flamand) ou bien le m. néerl. *crol*. » — Mais VERCOULLIE donne *krol* et ne mentionne *krul* qu'à sa place alphabétique. D'autres, KOENEN par exemple, disent que *krol* est une forme sud-néerl. de *krul*. Comme la forme rhénane est déjà *krolle* au moyen âge, on peut admettre que le mot liégeois provient à la fois de l'Est et du Nord.

13. **cumulet**. La note de M. C. ne nous intéresse guère. Le DL dit que le mot liégeois est *coupèrou* et que *cumulet* est du français-wallon ; il renvoie aux *Etym. w. et fr.*, p. 297, article dont M. C. ne tient pas compte et qui lui aurait appris que *cumulet* nous vient de l'Ouest.

14. (p. 27) **cwasse**, brosse à goudronner. — La note de M. C. manque de pertinence. Le mot n'est usité que dans le langage des bateliers. Pourquoi M. C. néglige-t-il cette indication du DL ? De même pour *dâvid*, *râye*, *smak*, etc.

15. **cwaye**, caille. — D'après M. C., j'aurais dû citer l'anc. fr. *quaille* comme étymon direct du w., avec le latin *quaecola* [sic ; lire *quaccola*], etc., que certains dérivent de l'aha. *quatala* (onom.), d'où le bas-all. *quattèle*, etc. On me renvoie à BLOCH, qui croit *caille* d'origine germanique. Je connais tout cela, ainsi que l'opinion de GAMILLSCHEG et celle du REW. Je me suis rallié à l'avis de ce dernier qui, tout en admettant un rapport possible avec l'aha. *quah tela* ou le néerl. *kwakkel*, juge invraisemblable que le groupe roman provienne directement du germanique. Tous les mots cités viennent manifestement d'une onomatopée.

16. (p. 28) **damabôme**, « tourbillon (de poussière, de neige, de foin) », dit le DL. — M. C. réduit la définition à « tour-

billon de poussière » pour en tirer le prétexte d'un rapprochement fantaisiste avec le suédois *dam* (poussière), etc. Il qualifie ma définition d'incomplète. En effet, dit-il, M. Feller ne connaît *damabôme* que dans un seul sens : « femme de neige, grosse statue de neige agglutinée par roulement, etc. ». Cette acception me surprend ; mais existe-t-elle vraiment ? et où ? Comment, d'une statue de neige, peut-on dire que c'est un homme ou une femme ? Je n'ai jamais connu, dans ce sens, que « bonhomme de neige » (notamment dans mon enfance, à Verviers). En revanche, le dictionnaire verviétois de LOBET donne : « *damabôm*, tourbillon, vent impétueux qui tournoie » (cf. GRANDG., I 163) ; FORIR : « *damabôm*, tourbillon de poussière » ; de même WILLEM, et BSW 9,60 : « *damabôme*, trombe » ; *ib.*, 21, 69, même sign. ; sans compter d'autres textes imprimés qu'un wallonisant doit connaître. D'autre part, voici les témoignages oraux que j'ai recueillis : *damabôme* (Liège, Vottem, Glons, Roclenge, Trembleur, Sprimont) tourbillon de vent ; (Jupille, Clermont-Thimister) tourbillon de foin ou de poussière ; — *amabôme* (Neufchâteau-lez-Visé) tourbillon de vent ; — *vagabôme* (Liers) tourbillon de poussière, de neige, de fumée : *come i boûtène ! quéle vagabôme !* « comme le vent refoule la fumée dans la chambre ! quel tourbillon de fumée ! » — Enfin, à l'autre bout de la Wallonie, au sud de Beaumont (Renlies, Rance, Montbliart), une *damabonde* = un tourbillon de vent. J'y reconnais une survivance curieuse de la *Dame Abonde* du moyen âge, fée qui parcourait, disait-on, les maisons et les celliers. Cette explication, dont M. C. parle d'un ton moqueur, est corroborée par la survivance de la fée *Mélusine* (arr<sup>ts</sup> d'Ath et de Thuin) et de la *barende vrouw* (Brabant), *dolvrouw* (Hageland), dans la région flamande (1). — Un

(1) Pour plus de détails, cf. J. HAUST, *Deux personifications du Vent dans les parlers romans de la Wallonie* (Vie Wallonne, 1930, t. XI p. 103-105).



texte de 1579 mentionne, dans la commune de Sprimont, « le preit emprès la roche Dame Abonde, à Chanxhe » (1). Selon toute apparence, un autre souvenir de la légende du moyen âge survivait donc au XVI<sup>e</sup> siècle dans ce nom de lieu.

17. (p. 29) **dank**, merci (néerl. *dank*). — « Et pourquoi pas le flam., l'all., le bas-all.? » — Exemple typique de l'indiscrétion du braconnier. Le mot *dank* et bien d'autres appartiennent à la catégorie des emprunts humoristiques. Est-il liégeois? Non, vraiment. Le DL le note à titre de simple curiosité. Celui qui profère un jovial « *dank èt mèrci!* » a conscience qu'il use d'un terme étranger; il pense avant tout à nos voisins du Nord.

18. **dâvid** (bossoir) n'est connu que des bateliers et, par tant, ne peut nous venir que du néerlandais. Voir la note de J. GRAULS, BTop. IX 285.

19. **dih**, étanche (all. *dicht*). — Ici M. C. a raison. Ce terme de batellerie doit venir du limbourgeois et non de l'allemand.

20. **djâdje**, jauge (all. *gargel*). — Le dernier mot doit être une coquille du DL pour *galgen*. Je n'en retrouve aucune trace dans mes notes.

21. (p. 31) **duwèle**. Même observation que pour *dâvid*.

22. (p. 32) **faye**, faille (soie, mantille). — Après une dissertation de deux pages sur l'origine du fr. *faille*, M. C. se rallie à ma proposition, qui concorde d'ailleurs avec celle de l'*Etym. Woord.* de VERCOULLIE, v<sup>o</sup> *falie*.

23. (p. 34) **fèl**. Voir FEW, III 523, v<sup>o</sup> \**fillo*.

24. **fèsse**, -î, dérivent de l'all. dial. *fitz*, -en (DL). La note de M. C. confirme cette étymologie. On en apprendra davantage dans FEW, III 584.

(1) Œuvres de Sprimont, reg. 3, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup> (communication de M. Edgard Renard).

25. (p. 35) **flabôder**. Cette forme, contestée par M. Feller, est donnée par Forir, Duvivier, Grandgagnage ; voir aussi B. et D., *Choix*, p. 169. On ne la connaît plus aujourd'hui à Liège. On dit *flabârder* à Stavelot-Malmedy, *flabôrdè* à Ciney. Le gaumais *flabaudji* m'est inconnu. — Le FEW ne signale pas ce groupe.

26. **flâwe**. Voir BTop. VII 201. Dans la note de M. C., lire *feble* au lieu de *fleble*.

27. (p. 38) **gueûse**. — L'article de GAM. sur le fr. *gueuse* paraît réduire à néant la note de M. C. et l'étymologie du DL.

28. (p. 39) **guizèle**, effronté (néerl. *gezel* compagnon). — M. C. objecte : « Et l'all. *Geselle?* » C'est qu'il néglige des détails importants donnés par le DL. Le mot est relevé seulement à Crehen-lez-Hannut et dans l'expression ironique *ine pitite guizèle* « un petit effronté ». Ajoutez *éne guézèle* (Pellaines) « un loustic » ; *one pitite guizèle* (Ciney) « un gaillard à qui on ne peut se fier, qui cherche noise à tout le monde » (cf. *Etym. w. et fr.*, 306). Il est manifeste que l'allemand ne doit pas intervenir ici (1).

29. **haminde**. M. C. écrit à ce propos plus de deux pages sans grand intérêt pour le wallon. Voir là-dessus GAM., *hamée* et *hameau*.

30. (p. 41) **hatch èt match**. Pourquoi M. C. ajoute-t-il le sens « au rancart » que cette expression n'a pas dans les exemples du DL ?

31. (p. 42) **hossî**, bercer (moyen et bas-all. *hotzen* bercer). — M. C. demande où l'on emploie le mot en bas-allemand. La question s'adresse à WEIGAND, chez qui j'ai pris le ren-

(1) M. J. Grauls veut bien m'écrire à ce propos : « Pour votre *guizèle*, l'explication se trouve dans A. RUTTEN, *Bijdr. tot een Hasp. Idiotikon* (1890), p. 80 : *Gezel*, (s. neutre), gemeene jongen of dochter : Dat is een gezel, die Jan, die Trui. Ga met een gezel niet uit. »

seignement. — Pourquoi ne citer, du mot liégeois, que le sens « bercer »? Telle paraît bien être l'acception première du germ. et du dérivé liégeois ; mais le DL donne aussi « hocher, secouer, branler, vaciller », etc. — Voir de plus FALK-TORP, I 435.

32. (p. 43) **nope**, t. de drapier. — Je trouve le mot attesté, depuis 1427, dans ce texte liégeois : « 4 lits de plumes et un de *noppes* » (Échevins, 6, 23<sup>o</sup>). Il faut donc le faire remonter au m. néerl. ou au m. all., ou à tous les deux à la fois.

33. (p. 44) **pèkène**, t. de brass., viendrait de l'all. *Becken* plutôt que du néerl. *bekken* (bassin), d'autant mieux que *pèkène* n'est attesté que par le verviétois LOBET.

34. (p. 45) **râye**, t. de bat., ne peut nous venir que du Nord, par la Meuse.

35. (p. 46) **rinnâ**. — Voir BTop. VIII 314.

36. (p. 47) **rossète**, gardon. — Le DL préfère la graphie *rocète*, dérivé de l'anc. fr. *roce*, que GOD. définit « gardon », avec des exemples où se trouve notamment la forme *roche* dans un texte liégeois de 1555. Bien que le fr. de Liège appelle ce poisson *rousse*, il ne peut être question du latin *russus*. Si le DL ajoute : « Comp. l'all. *roche* (raie) », c'est sur la foi de REW 7365, qui tire les mots susdits de l'anglo-saxon *rohha* « Rochen ». — Comp. aussi le néerl. *rots*, d'origine inconnue d'après FRANCK-VAN WIJK.

37. **roufe**, écume de bière ; croûte sur une mare stagnante (néerl. *roof*). — Le mot néerl., dit M. C., signifie « croûte sur une plaie ». Oui, mais aussi « peau sur le lait », d'après VERCOULLIE. Le mot liégeois est relevé à Odeur (M. C. néglige trop souvent l'indication géographique, si importante pour l'étymologie). Il me paraît donc qu'il faut s'adresser au néerl. et non à l'all., d'autant plus que *roof* a une forme dialectale *roef* (ap. SCHUERMANS). — Le DL

compare *roufe* avec *rive* 2 (ou mieux *rife*), et dit que ce dernier est prob<sup>t</sup> une forme variée de *roufe*. M. C. n'en parle pas. Je crois utile de noter ici que J. GRAULS (BTop. VIII 130) a montré que les deux mots n'ont aucune parenté et que *rife* se rattache au mha. *rîfe* (all. *Reif*, givre).

38. (p. 48) *sâ*, saule. — Le DL cite l'anc. fr. *salengue*, dérivé du germ. *sale* (saule). M. C. demande : « Qu'est-ce que ce germ. ? » Mais ne le trouve-t-on pas dans le mha. *salewide* (ap. WEIGAND, v<sup>o</sup> *salweide* ; cf. aussi BD 11, 91) ? — M. C. ajoute que l'aha. *salaha* dérive du latin *salix*. Cela est nouveau pour moi et contraire à l'opinion de WEIGAND et de KLUGE. Ce dernier estime que *salaha* est « recht germ. » et seulement « urverwandt » du latin *salix* et du grec *ἐλίκη*.

39. (p. 49) *smak*, grande voile (néerl. *smak*). — M. C. objecte : « Et le bas-all. *smacke*?... » — Je n'ai pas à m'occuper du fr. ; le mot liégeois, t. de bat., ne peut nous venir que du Nord.

40. *spèli* (épeler), qui répond à l'anc. fr. *espelir*, atteste un emprunt ancien ; cf. GAM., *épeler*.

41. *spindje*. — Le DL cite l'anc. flam. *zwinghe* « *flagellum linarium* ». M. C. écrit le dernier mot « *lignarum* » (!).

42. (p. 51) *stikê*. — Sur l'alternance *stikê*, *stitchî*, cf. *Etym. w. et fr.*, p. 156-7.

43. *surale*, oseille... (fr. dial. *surelle*, dérivé de *seûr*). — Notez que le DL met un [;] après *surelle*. M. C. y met une [,] et me prête une absurdité. Mettons-y un point, et tout sera dit.

44. (p. 52) *tchambèrlouk*, robe de chambre (néerl. *sjamberlock*). — Lisez *sjamberloek*, dit M. C. avec raison. Mais il ajoute que le mot néerl. est « selon toute apparence, une déformation de l'hybride \**sjammerrok* = robe de chambre ». Je signale cette étymologie aux néerlandistes

qui auraient foi en VERCOULLIE et FRANCK-VAN WIJCK ! Ce n'est pas seulement sur le wallon que paraît s'exercer la fantaisie du braconnier (cf. nos 3 et 38).

45. **timpe, timplè** [lire *timplé* !]. Note sans intérêt.

46. (p. 54) **troufe**, tourbe (all. *torf*). — « Ne convenait-il pas de citer le néerl. et le flamand ? » Je veux bien, mais ce serait du luxe. La tourbe nous est connue par les Hautes-Fagnes, à la frontière allemande. A Büttgenbach même, on dit *troufe* en all. dialectal.

47. (p. 55) **wède**, prairie (all. *Weide*, pâturage). — M. C. objecte, suivant son habitude : « Et le néerl. ? le mha. ? l'aha. ? le bas-all. ? » — Cette famille appartient surtout à l'arr<sup>t</sup> de Verviers. Comme l'emprunt est attesté dans les archives liégeoises dès le XV<sup>e</sup> siècle, il doit remonter au mha. D'autre part, j'ai noté à Waremmes *wédes* (= dépendances d'une maison : jardin, etc.) ; on peut donc aussi invoquer le néerlandais.

48. **wilki**, blettir (néerl. *welken*). — « Pourquoi ne pas citer l'all., le mha., l'aha. ? » etc. ; suit une note de 13 lignes ! Pur gaspillage. Le DL note ce mot à Glons et à Roclenge seulement : il faut donc s'adresser au néerl. et négliger l'allemand. L'emprunt est certainement moderne et l'idée de faire intervenir l'aha. me paraît plaisante.

49. (p. 56) **bot**, hotte. — Je m'en tiens à l'article *buttis* du FEW. Voyez aussi REW 1427 ; FRANCK-VAN WIJCK *but*.

50. **brader**, dans l'argot fr. des commerçants de Liège, Verviers, etc., = gaspiller (la marchandise en la vendant à vil prix), gâter (le métier). Ce mot et le dérivé *braderie* nous viennent du rouchi (cf. DELMOTTE, SIGART, HÉCART). En rouchi, le sens est plus général. On dit, à Tournai : *brader* la tarte pour un œuf ; à Wiers : *pièche canjée*, *pièche bradée* ; à Wodecq : *bradè* une bête (la vendre trop bon

marché) ; etc. La parenté de *brader* avec le néerl. *braden* (rôtir) paraît bien douteuse à M. C. Elle est pourtant justifiée par le flam. *bradeeren* = *verkwisten* (ap. SCHUERMANS). Voir au surplus FEW, I 508.

51. (p. 57) *djêri*. — Je maintiens que le sens est bien : « éprouver un appétit déréglé (femme enceinte) ; en général, convoiter (tout ce qu'on voit) ». C'est *pîler* qui signifie : « prendre un ton de lamentation (pour se faire donner qch.) ». Celui qui *djêrêye* peut *pîler*, mais on peut aussi *djêri* en silence, avoir l'eau à la bouche, tendre la langue. C'est tellement vrai que, comme syn. de *djèl f'rè djêri*, on m'a donné souvent *djèl f'rè glèter* (ou *linw'ter*) après « je le ferai baver (ou tirer la langue) après ». Au reste, le *Gloss. de Fosse-lez-Namur*, édité par J. FELLER, traduit *djairi*, v. intr., « 1. baver (de l'enfant qui fait ses dents) ; 2. désirer ardemment ». — Le DL dit : « Prob<sup>t</sup> de l'all. *gären*, bouillir, fermenter. » [M. C. supprime, dans sa citation, le prudent « Prob<sup>t</sup> ».] Ce *gären* = fermenter, guiller (bière), bouillir (vin). On sait que le fr. *guiller* vient du néerl. *gijlen*, t. vieilli, remplacé aujourd'hui par *gisten*, *schuimen* (van bier). — Si j'ai préféré *gären* à (be)gahren, c'est pour plusieurs raisons. D'abord à cause de la qualité de *é* wallon, qui devient très ouvert, rapproché de *â*, dans les localités où l'on prononce de même *hêri*, *héron*, *hêti*, etc. M. C. dit que, primitivement, l'*e* des deux verbes (*gërn* = *gähren*, *gërn* = *begehren*) est de même nature et que *ä* est une graphie arbitraire, relativement récente, commode pour la distinction des homonymes. Soit. Pourtant, je trouve singulier qu'un même son primitif ait évolué différemment dans la suite en [gɛ:rən, bɛgɛ:rən] (1). Il semble probable qu'à l'origine même il y ait eu certaine différence de

(1) D'après A. L. CORIN, *Comment faut-il prononcer l'allemand*, p. 68-69.

qualité. — L'étym. par *gërn* (= *begehren*), que préfère M. C., est celle de GRANDG. ; elle s'impose de prime face à qui fait bon marché de toute nuance phonétique. Si j'ai penché pour *gären*, c'est aussi parce que *djêri*, éveillant l'idée d'une appétence violente, dérégulée, malade, me paraît appartenir à la catégorie des mots recélant une idée concrète ; j'y sens une création métaphorique du type \**bullicare* < *bouger*. — De plus, *djêri* n'a jamais de complément direct ; on dira toujours : *i djêrèye todi* ; *i djêrèye so tot* ; *i djêrèye après*. Comment expliquer cette syntaxe si l'on part du transitif « désirer » ? — Enfin, à Glons et à Bassenge (frontière linguistique au N. de Liège), j'ai relevé une forme curieuse *djêler* (*i djêle so tot* ; *èle djêle todi après 'ne saqwè*), qui m'avait d'abord paru une altération peu importante de *djêri*. Aujourd'hui, je suis tenté d'y reconnaître le néerl. *gijlen*. Et qui pourrait jurer que *djêri* n'est pas une déformation de *djêler* ?

52. (p. 57) *éclûse*, entrave... (néerl. *kluis*, cellule d'ermite, emprunté du latin *clûsa*). — Les questions de M. C. m'étonnent un peu. En effet, il faut distinguer 1. *éclûse*, empr. du fr. *écluse* (lat. *exclûsa*) ; — 2. *éclûse* « entrave », déverbal de *éclussî* entraver (cheval) ; d'où, au p. p., ankylosé, perclus. A mon sens, on ne peut guère le tirer directement du lat. *inclûsa*. — Le DL ajoute une note (que M. C. néglige !) sur *clussé*, s. m. (relevé à Trembleur), crochet à ressort (entre le collier et la chaîne du chien, entre le seau et la chaîne du puits) ; propr<sup>t</sup> « petit objet fermé ou qui ferme ». Je rattache ce diminutif au néerl. *kluis* qui a dû avoir le sens primitif de « chose fermée, fermeture » et qui a formé *éclussî*, à l'aide du préf. *è-* (lat. *in-*) sur le type de *éclawer*, *écvèd'ler*, *éssèrer*, etc. Tout cela me paraît cohérent. Il ne reste plus qu'à découvrir, dans les anciens textes ou dans les parlers du Nord, *kluis* au sens général ou étymologique, réclamé par le groupe liégeois. Comparer *hârber* dans les *Etym. w. et fr.*, p. 140.

53. (p. 58) **fâbite**, fauvette. — L'étym. du DL demande des précisions. Le REW tire, du « germ. *falvus* (falb) », le fr. *fauvette*, le prov. *falb* (> it. *falbo*). Le FEW, III 402, « germ. \**falwa-* (falb) », dit que les formes latinisées *falvus* et *falbus* se rencontrent dès le IX<sup>e</sup> siècle. GAM. part du francique \**falw*, qui a donné *fauve* XII<sup>e</sup> s., d'où *fauvette* XIII<sup>e</sup> s. — Dans sa note, M. C. estime que, *favète* existant à Verviers, etc., « *fâbite* semble être purement liégeois ». Ce n'est pas exact : *fôbite* couvre la plus grande partie du Namurois (Andenne, Ciney, Crupet, Namur, Denée, etc.) ; *fâbite* Liège, Huy, Latinne, Pellaines, etc. ; *fâbète* Les Walleffes ; *fâbète* Ampsin, Jehay ; enfin (sous l'influence de *bêch* bec? ou des dimin. flam. en *-tje?*) *fâbêche* Geer, Darion ; *fâbitche* Hognoul (1). Je ne sais trop si *b* est le durcissement d'un *v* primitif. Étant donné l'aire étendue de ce *b*, il pourrait remonter assez haut et provenir du type *falb* (comp. *dealbare* < fr. *dauber*). En tout cas, *i* de la tonique reste inexplicé.

54. **fâde**, faude. — Sur l'étymon germ., voy. FEW, III 382 : m. angl. *fald* (pferch).

55. **forpâ**, avant-pieu (all. *Vorpfahl*). — Le néerl. *voorpaal* pourrait être aussi invoqué. Quant à *forpâle* (Laroche) « talon (au jeu de cartes) », comment M. C. n'a-t-il pas vu que c'était un mot différent, à ranger sous l'article 2. *forpâ* (litt<sup>t</sup> hors part) du DL?

56. (p. 59) **frombâhe**, baie de l'airelle myrtille (néerl. *braambezie*, mûre sauvage). — Le DL se contente de donner l'équivalent littéral en néerlandais. Il aurait pu renvoyer à FEW, I 492, v<sup>o</sup> francique \**brâmbasi*, ou même piller cet article. A l'aide du répertoire magistral de W. VON WARTBURG, rien ne serait plus facile que de faire étalage d'érudition. — Dans les provinces de Liège, Namur et Luxem-

(1) Comp. le liég. *arontche*, *arantche* « hirondelle » (DL : *aronde*).



bourg, l'initiale *framb-* est aussi commune que *fromb-*. La « Trübung » des nasales *an, on*, est ordinaire chez nous (2). A quoi bon dès lors chercher dans les langues germaniques des formes avec *o* au lieu de *a*, et surtout de nous parler de la vie de Hraban Maur ?

57. **fruzi.** — Voir BTop. VIII 467, où je renonce à l'étymon néerl. *vriezen* (geler) pour adopter le latin *frîgère*. Le FEW, III 789, préfère *frîgere* (frire), avec moins de raison, semble-t-il.

58. (p. 60) **gruzî**, gruger, ronger (néerl. *gruizen*). — « Plutôt une forme avec *u* non encore diphtongué \**gruzen*. » M. C. fait la même remarque pour *pak'hûse* (p. 67), et *râme* (p. 69). Possible, mais non indispensable pour nous. Le w. liég. ne connaît pas la diphtongue *ui*. Même s'il l'entend prononcer et qu'il répète le mot, il négligera le yod, suivant sa phonétique particulière qui a donné *Hu, Dêrbu, bru, fru, frât', nut'*, etc., pour Huy, Durbuy, bruit, etc. Comparer néerl. *geit, slijk* = liég. *gate, slik*.

59. **haksèleû**, hache-paille. Voy. *leûp*. — M. C. croit ou feint de croire que cette formule du DL signifie que *leûp* entre dans la composition de *haksèleû* ! Le DL invite à voir le syn. *leûp*, qui était jadis le seul terme connu. Comment aurait-il fallu s'exprimer ?

60. (p. 61) **hamelète**, coiffe, membrane foetale... — Considérations dénuées d'intérêt. La forme isolée *halmète* (Odeur) ne peut être qu'une métathèse de *hamelète*.

61. **hârnou-frinne.** — M. C. prétend que le DL ne donne que trois formes de *hâvèrna* ; or, p. 313, la note finale en cite cinq autres. — M. C. ajoute : « Il se pourrait, pense M. Feller, que *hârnou-frinne*, qui n'a pour lui que l'autorité de GRANDG., signifiât en réalité l'orne et non le

(1) Signalons un cas typique : à Grandménil, le fruit = *frombâhje* ; l'arbuste = *framp'hî*.

sorbier ». Il faut donc que je répète ici (en le complétant) le témoignage du DL, qui corrobore et précise celui de GRANDG. Au cours d'enquêtes faites auprès de témoins choisis selon toutes les règles, à la question « sorbier des oiseleurs » (arbre caractéristique entre tous !), on m'a répondu sans hésiter *hârnou-frinne* Souxhon-Flémalle, Jehay-Bodegnée ; *harnou-frinne* Amay, Fize-Fontaine, Landenne ; *ârdifrinne* Bierwart, Cortil-Wodon. A Couthuin seulement, on a fait cette distinction curieuse : *hârnou-frinne* = « sorbier sauvage », *troki* = « sorbier greffé qui porte des *trokes* (grappes) ». Le mot est donc bien vivant dans cette partie de la Hesbaye et l'on ne peut en contester de bonne foi ni la forme ni la signification. Reste l'étymologie. Le DL dit simplement : « Composé de *frinne* (frêne) ; comp. l'all. *aberesche* ». Il est probable, pour moi, que *hârnou* est contracté de \**hâvèrnou* (1), et que le composé signifie litt<sup>t</sup> « sorbier-frêne », c.-à-d. sorbier sauvage. Quant à *ârdifrinne*, la conjecture compliquée de M. Warland est sans valeur. Il s'agit d'une altération de (*h*)*ârnou-frinne*, par étymologie populaire : on a cru comprendre « hart de frêne ».

62. (p. 63) *hèyes*. — La longue dissertation de M. C. contient des détails curieux pour le folklore ; elle n'a rien de convaincant pour l'étymologie. En 1894, A. HORNING avait déjà proposé d'expliquer par l'all. (die) *heiligen* (drei Könige) ; cf. Z. f. rom. Ph., XVIII, 220.

63. (p. 65) *houûse*. — Le DL cite le germ. *hosa* (et non *hose* !). « Quel est ce germ. ? » demande M. C. — Je le renvoie à REW 4195.

64. *kich'tône* (flam. *gestaan*). — M. C. réclame un dialecte flamand où l'on prononce *cht* et *ô*. Au point de vue wallon, la chose n'a pas l'importance que les germanistes

(1) De *hâvèrna* (sorbier) on aura forgé un adjectif sur le type de *cwèrnou* cornu, *tchârnou* charnu.

lui attribuent. De bons Liégeois prononcent *fichtou* pour *fistou* (fétu). Et comment expliquer que l'on dise constamment à Liège *crâne* (= kraan), *trâne* (= traan), mais *kich'tône* (= gestaan), *canifich'tône* (= verstaan)? Plutôt qu'à une différence dialectale, n'y a-t-il pas, dans les deux derniers mots (toujours employés par moquerie) une altération ironique, une exagération caricaturale? Et pensez à une « Trübung » possible des nasales *-an-n'* > *-on-n'* (d'où *-ôn'*)! ou à des emprunts de date différente?

65. (p. 66) *mastèle* est un terme étranger en liégeois. Il doit nous venir de l'ouest-wallon ou du rouchi, directement ou par l'intermédiaire du sud-néerlandais. VERCOULLIE enregistre *mastel*, ainsi que VAN DALE qui le donne comme sud-néerlandais. — L'étym. du fr. *météel* par *\*mistilium* est celle du Dict. Gén. et de BLOCH; elle est combattue par GAM. et REW.

66. (p. 66-67) *nâye*. — M. EDG. RENARD a donné sur ce mot un article documenté dans BTop. IX 201. Sur l'étym. du fr. *laie*, voy. GAM. et BLOCH. Une parenté entre ces deux termes est peu probable.

67. (p. 68) *pêr(e)*. — Inutile de chercher des équivalents germ. pour le traitement phonétique; (*\*parricu* >) *\*parcu* (= fr. *parc*, liég. *pêr*) s'est comporté comme *arcu* (= fr. *arc*, liég. *êr*). — Il faut corriger une inadvertance du DL. Au lieu de germ., lisez gallo-rom. *\*parricus*. Voyez en effet REW 6253, GAM. *parc*.

68. *plokî*. — Le DL s'adresse seulement au bas-all. *plokken*. La remarque de M. Warland (citée par M. C.) paraît judicieuse. Il faut sans doute distinguer entre *plokî* « égrapper », du lat. vulg. *\*piluccare*, et le t. techn. *plokî* « trier (la laine) à la main », du m. néerl. *plocken*, bas-all. *plokken* (cf. VALKHOFF, 202).

69. (p. 69) *scarmoye*. — Voir ci-dessus, p. 423.

70. (p. 70) **sizèt**, tarin (néerl. *sijts*, all. *zeisig*). — M. C. voudrait des formes germ. avec *i* et il en cite plusieurs. Pour nous, ce n'est pas nécessaire. Le wallon a des formes avec *i* long et avec *i* bref (*sizé* Verviers, etc., *sizèt* Argenteau, etc.). Il lui arrive d'autre part d'allonger une brève (*pîpe*) ou d'abréger une longue (*bizer*).

71. **slik**, **chlik**, résidus de distillerie ou de brasserie (néerl. *slijk*, boue). — M. C. objecte : « Plutôt mn. *slyc*, *slic* et surtout néerl. *slik*, westph. *slick* ; pour la seconde forme wallonne, all. *Schlick*, limon, vase. » — Voilà qui ferait de la belle étymologie scientifique, au lieu de vagues approximations ? Eh bien, non ! Le mn. n'a que faire pour un emprunt qui est certainement moderne ; non plus que le westph. pour un mot que Liège tient de la Hesbaye ; non plus que l'all. *Schlicke* pour la forme *chlik*, usitée à Huy et environs (voir l'article suivant). De la critique de M. C., il reste le néerl. *slik*, que j'aurais pu citer à côté ou au lieu de *slijk*. Mais, en l'espèce, les éléments d'une étym. « scientifique », n'est-ce pas 1° de signaler l'origine néerlandaise du mot ; 2° de se fonder pour cela sur la topographie, suggérée suffisamment dans l'article du DL et négligée par M. C. ? Au surplus, les dictionnaires néerlandais, VAN DALE, KOENEN et autres, notent *slik* à côté de *slijk*. Le DL indique la forme la plus connue ; il sous-entend que *slik* convient mieux pour la lettre. Mais faut-il être si savant pour le comprendre ?

72. **slin**, élingue... (all. *Schlinge*). — « Plutôt mn. *slinge*, mha. *slinge*, pour la forme ; pour le sens, ça va moins bien... Il faudrait donc chercher un mot dialectal avec initial *sl-*, qui ait le sens requis. » — Reste à savoir 1° si l'emprunt n'est pas trop moderne pour qu'on parle de mn. ou de mha. ; 2° si notre dialecte ne transpose pas aussi aisément *schl-* en *sl-* que *sl-* en *chl-*. Aux deux questions,

surtout à la seconde, on peut répondre affirmativement. Quelques exemples : *slam* Fléron ; *chlam* Liège, Seraing, Andenne ; — *slin* Huy ; *chlin* Ciney, Namur, Fosse, Arsimont ; — *slôner* (rosser) Troispoints, Stoumont ; *chlôner* Cherain ; — [aller] *slop* Waremme ; *chlop* Liège, Namur ; *chlof* Petit-Thier, St-Hubert ; *chlôf* La Gleize, Hompré, Anlier ; — *snouf* Liège ; *chnouf* Namur ; — *sprékler* (parler allemand) Stavelot ; *spréh'ler* La Gleize ; *chpréch'ler* Malmedy ; etc. (voir l'article précédent). Il s'agit de mots étrangers, qu'on assimile librement, au gré d'habitudes locales ou individuelles. Même variabilité d'ailleurs pour des mots purement wallons : *fichtou*, à Liège, tend à supplanter *fistou* (fétu) ; *amichtauve* (Namur) répond au liég. *amistâve*. Peut-on là-dessus édifier une théorie « scientifique » de la provenance des mots germaniques ? On perçoit bien quelques lueurs, mais on peut augurer que les résultats ne payeront guère la peine qu'on se donnera.

73. (p. 71) **spoulbac'** (néerl. *spoelbak*). — « Ce mot (*spoelbak*) est-il connu en néerl. ou seulement en flamand ? » — Je ne suis pas germaniste ; mais, si je trouve *spoelbak* dans VERCOULLIE, GROOTAERS et surtout VAN DALE, j'ose dire que M. C. cherche une querelle d'Allemand.

74. **stâ**, halte ! arrêtez ! (néerl. *staat*). — « Plutôt néerl. *sta* ! En liég., on dit d'ailleurs *sta*, m'assure-t-on, et *stâ* serait verviétois. » — Pardon ! *stâ* est bien liégeois. Le DL a cité ses témoins ; le *on* de M. C. manque de « précision scientifique ». Et puis, à vouloir contester les renseignements dialectologiques du DL, notre braconnier ne dépasse-t-il pas la mesure ?

75. **strî**, étrier (anc. fr. *estrieu*, d'orig. prob<sup>t</sup> germ.). — « Laquelle ? » — Vraiment ? Un dictionnaire dialectal doit-il agiter des questions aussi controversées ? J'aurais pu ajouter : « Voy. GAM., etc. » Mais je suppose que le spécia-

liste a constamment sous la main BLOCH, GAM., le REW et le FEW, et d'autres, et d'autres !

76. **strouk**. — Voir ma note BTop. II 286.

77. **trilié**, bougran... (Comp. *tralié* et l'all. *drillich*). — « Les deux mots allégués n'ont, semble-t-il, rien à faire l'un avec l'autre. » — Parbleu ! Ma rédaction trop concentrée peut dérouter le lecteur profane. J'invite à COMPARER 1° *trilié* et *tralié* : la ressemblance de forme est telle qu'on pourrait les confondre ; — 2° *trilié* et l'all. *drillich*, qui s'accordent pour le sens et sans doute pour l'origine. Je ne veux pas dire que *trilié* vient de l'all. *drillich* (cela va de soi ! comp. *swèlih*). Je pense que *trilié* reproduit approximativement le fr. *treillis* qui, comme l'all. *drillich*, dérive du lat. pop. \* *trilicium*, lat. class. *trilix* (ne pas écrire, comme fait M. C., *trillix\**, *trislicium* !).

78. (p. 73) **vèrbouc'**, être fantastique... (all. *werbock*, homme-bouc). — Le mot all. n'étant pas attesté dans les textes (ce qui est surprenant), il faut écrire \**werbock*, comme nous y invite M. C., qui donne sur le loup-garou une page intéressante. Quant à *v* initial, on l'expliquera, non par des raisons de phonétique allemande, mais par l'influence de l'adjectif *vert* (1). Cette influence n'a pas agi sur *wèrleû*, voilà tout.

79. (p. 74) **wales**, remparts (néerl. *wal*, rempart, du latin *vallum*). — « Et l'all. *Wall*? L'ancienne forme *weilles* fait en tout cas songer au pluriel all. *Wälle*. » — M. C. est distrait ; il n'a pas vu le [?] après la susdite parenthèse où je signale l'explication traditionnelle, qui me paraît des plus douteuses. Le DL donne ensuite une conjecture : *so les Walles* devrait s'interpréter par *so l'èwale*, c.-à-d. sur

(1) Une pasquille liégeoise inédite de 1636, parlant d'un chef de soudards étrangers, l'appelle *ci meschan ver dial*. — Sur *vert-bouc*, cf. Wallonia IX 50, X 109 ; MONSEUR, *Folklore wallon*, p. 5.

la terre nivelée, le terre-plein des anciens remparts ayant servi jadis de promenade publique (cf. DL *èwal, waler*). Je le regrette pour l'ingénieuse suggestion de M. C., mais le texte de 1565 (« sur les Weilles ») confirme mon sentiment. Voy. GOD. *ivel* ; SCHELER, *Gloss. de la Geste*, v<sup>o</sup> *enweile* ; GRANDG., II 586 (anc. liég. *enweile* = égale).

**80. warbô.** — Longue note sur l'étym. possible de l'anglais *warble*. C'est peut-être très savant, mais cela n'intéresse guère le wallon.

**81.** (p. 77) **wâtèrzôte**, matelote de poisson (néerl. *waterzoo*). — « Écrivez plutôt *wâtèrzôte* ». Mais non ! Je reproduis simplement l'article de FORIB, ce que vous ne dites pas. Si j'avais pu prévoir vos chicanes, j'aurais été moins accueillant pour des termes *qui n'ont rien de liégeois*. — « Le mot est-il néerl. ou uniquement flamand ? » Ouvrez donc VAN DALE, KOENEN, VERCOULLIE ! — Mais je fais grâce de la suite. M. Grauls nous en reparlera.

**82. wihâ**, putois (comp. le flam. *visse*). — Après avoir posé trois questions, M. C. dit : « Il est vrai que M. Haust ne nous invite qu'à comparer. » — Pardon ! vous omettez le : [Voy. *vèheû*] qui fait partie de l'étym. du mot. L'article *vèheû* cite des formes *wiheû*, *vècheû*, etc., et conclut : [Litt<sup>t</sup> « vesseur ». Voy. *wihâ*]. Les deux articles se complètent et l'on n'a pas le droit de les séparer. Dans ma pensée, *wihâ* peut venir du même radical que *wiheû*, avec un suffixe différent. Une contamination entre types romans et germaniques est aussi tout à fait vraisemblable. Mais la question « putois » est trop vaste, trop complexe et trop controversée pour qu'on se permette de l'aborder à propos d'un mot liégeois ! (1).

**83.** (p. 78) **boubêr'rière**, dit M. C., « rappelle étrange-

(1) Lire, par exemple, une page récente de J. L. PAUWELS, dans les *Leuvensche Bijdragen*, 1935, p. 99.

ment l'all. *Büberei* » (!). Plus loin, p. 115, *tahouré* lui suggère un all. \**Dauerregen* (!). Cela fait partie de « suggestions étymologiques nouvelles » de M. C. Je ne parviens pas à comprendre comment un savant philologue peut s'amuser à de telles billevesées. *Sic itur* au delà?

84. (p. 79) **bouhêye**, touffe, ensemble de tiges sortant du même tronc. [aha. *bûh* (all. *Bauch*) tronc]. — M. C. objecte : « Plutôt de *Busch*. Voy. w. *bouhon* » (!). Il a lu distraitemment l'article qu'il prétend « améliorer ». Il n'a pas vu qu'on y cite la forme nam. *bo(y)éye* et qu'on renvoie à l'article *bahou*. S'il l'a vu, il n'a pas compris la leçon qu'il fallait en tirer. GRANDG., I 68, dérive à la fois *bouhêye* (cépée) et *bouhon* (buisson) de l'all. *Busch*. C'est qu'il lui arrive parfois de sommeiller... S'il avait réfléchi que les formes nam. sont *bo(y)éye* et *bouchon*, il aurait d'emblée corrigé sa méprise. M. C., qui commet la même erreur, nous ramène donc en arrière. — Quant à **bahou**, nam. *bayu* (1), que je dérive du même type germ. que *bouhêye*, M. C. dit que cela « présente des difficultés vocaliques » (p. 131). On m'a déjà fait la même objection à propos d'*ameûr* que je tire de *humorem*. J'ai répondu en citant une dizaine de mots où la protonique *u* > *a* (BTop. VIII 453). On pourrait en ajouter bien d'autres : *halène* chenille (anc. fr. *honine*, de l'aha. *hundin*) ; *tawîre* ou *touwîre* (DL), tuyère ; *awatron* (DL), *cahoûde* (DL) = anc. fr. *awotron*, *couhourde* ; *gazi* (Waremmes, Jodoigne, Huy, Comblain, Tohogne, etc.) = liég. *gozi*, gosier ; *agnon* (Namur, Faymonville, etc.) = liég. *ognon*, oignon ; etc. L'ignorance du wallon et de ses lois phonétiques engendre des objections mal fondées (2).

(1) *bahou*, *bayu* (tige de pomme de terre) est très répandu dans le Condroz, le Namurois et le Luxembourg. — GRANDG., I 331, écrit à tort *bâhou* (Condroz) et ne donne pas d'explication.

(2) Pour la protonique *humorem* > *ameûr*, comparer *rumorem* >



85. **brodale**. — M. C. appuie l'une des deux conjectures du DL : le néerl. *broddelen* gâcher. Tous les analogues allemands qu'il cite à foison sont négligeables, puisque ce mot technique n'existe qu'à Glons. — M. C. persiste à croire que **brôdf** (bousiller) peut avoir donné *brodale*. Je persiste à lui crier casse-cou.

86. (p. 81) **buskinter**, fêter [qqn]. (Mis pour \**bustinker*, néerl. *besteken*). — Cette acception de *besteken*, donnée par VERCOULLIE, est générale en Belgique flamande ; c'est du sud-néerl. (voy. VAN DALE). M. Grauls me dit l'avoir pourtant relevée dans un texte dialectal de Nimègue. — L'étym. proposée paraît bizarre à M. C., qui songerait de son côté à *beschenken* : proposition inadmissible, puisque *schenken* a donné le liég. *sinker*. Pour moi, *besteken* devient tout naturellement chez nous \**bustinker* (1) ; puis *buskinter*, par métathèse réciproque, sous l'influence manifeste de *buskèt* (bouquet). Quant à tirer ce mot directement de *buskèt* (comme faisait GRANDG., I 86), c'est impossible. — Le synonyme nam. *bistoker* me paraît, lui, venir de *bestoken*, part. passé de *besteken*. Notez que *buskinter* se dit jusqu'à l'Est de Huy, et que *bistoker* va de Huy à Houdeng.

87. **calfak**, truand, vaurien (cf. DL *palfak*). — Le DL ne donne pas d'étymologie. Ici, je dois féliciter M. C., d'après qui ce mot archaïque « vient vraisemblablement de l'all. *Kalfaktor* ». On peut tenir la chose pour certaine. Coïncidence curieuse, vers la même époque, LÉO SPITZER proposait la même explication pour le fr. *galfâtre* (Le français moderne ; janvier 1935, p. 54).

88. **câme**, crinière. — La note de M. C. confirme l'étym.

néerl. *rumoer*, malm. arch. *ramoûr* « assemblée tumultueuse et bruyante » (GRANDG., II 276, lequel cite aussi le flam. *rammoer*).

(1) Pour la protonique *é* long < *è* long nasal, voy. des exemples dans *Étym. w. et fr.*, p. 233, à l'article *stinklin* (du néerl. *steeklijn*).

du DL par l'all. *Kamm*. Mais son explication de *kême*, *akêmer*, par le pluriel *Kämme* ou le verbe *kâmmen* n'est pas valable. En effet, *kême* est dénasalisé de *kinme*, comme *trême* de *trinme*, trame (voy. DL *trême* ; *finne* 1 et 2 ; et comp. *dj'inme*, j'aime). — A l'article *câme* du DL, ajouter : Voy. *gâmète*.

89. (p. 82) *casse*. — L'all. *Kasten* n'a que faire ici. Quant au néerl. *kas*, il est lui-même emprunté du roman.

90. *crizou*. — Ma conjecture « feu grégeois » est fantaisiste, soit ; elle m'était suggérée par le hutois *créjou*. L'hypothèse de M. C. ne me sourit guère : elle n'explique pas la finale *-ou*. Quant au véritable sens, je renvoie à REMACLE, 1<sup>re</sup> éd., p. 91, et à HUBERT, p. 142. A Huy, on dira : *é vzèt dès créjous d' leû gamin pace qu'él a-st-avou bramint dès « prix »*. A Verviers, j'ai souvent entendu *fé dès crizous po dès rins* dans le même sens : « s'extasier ridiculement pour des riens » ; comme qui dirait aujourd'hui « tirer des feux d'artifice, faire des feux de joie pour une bagatelle ». Mais j'admets que je n'y ai vu que du feu. Ne conviendrait-il pas de chercher du côté du fr. *crise* ?

91. (p. 83) *cute*. — Le renvoi au néerl. *kut* suffisait ; je n'ai pas voulu reproduire la définition trop crue de VERCOULLIE. Tout ce qu'ajoute M. C. sur l'origine du mot néerlandais n'intéresse pas le wallon. Quant à voir dans *cute* une altération de *pute*, je n'y puis souscrire.

92. (p. 84) *cwan'dô*, nigaud. — Le rapprochement avec l'aixien *kwant* (filou), etc., est superflu. Il n'y a aucun rapport de sens.

93. *dasse* n'est connu que par FORIR, qui paraît bien sûr de sa définition. Si l'on voulait, comme le braconnier, donner l'envol à tout ce qui passe par la tête, on inventerait : *de la* [bière] *d'Assche* !

94. (p. 85) **doufe**. — L'explication de J. GRAULS (BTop. VII 270) convient infiniment mieux que des rapprochements avec l'allemand.

95. **èmissé**. — Il n'y a rien à retenir de la note de M. C. ; mais il faudrait deux pages pour justifier l'article du DL et j'y renonce provisoirement.

96. (p. 86) **fafouyî**. — Les rapprochements de M. C. sont forcés et inutiles. Voyez FEW, III 367, où il faut ajouter *fafouyî*, comme W. VON WARTBURG le reconnaît *ib.*, p. 672 (cf. BTop. VII 202).

97. **flahe** (DL 718). — C'est tout bonnement, semble-t-il, le déverbal de *flahî*, pencher, incliner.

98. (p. 87) **fliche**. — Le DL a sommairement groupé trois définitions sous le même chef. En réalité, il faudrait trois articles différents : 1. *fliche*, flèche (de lard). [Voy. FEW *flikki*.] — 2. *fliche* (F), flèche (d'arc). [Voy. FEW \**fugika*.] — 3. *fliche* (F), fiche (de peinture), gond. [Altéré du fr. *fiche*. Voy. FEW \**figicare*, p. 506b.]

99. **fôcak**, blet (flam. *vookak*). — M. C. tente d'expliquer le mot flamand, ce qui n'intéresse guère le wallon. C'est un terme emprunté, cela nous suffit.

100. (p. 88) **furlôzer**. — P. BARBIER (*Revue de Ling. rom.*, VI 275) explique ce mot par le mn. *loosen* (perdre), ce qui paraît préférable.

101. **grâle**. — Proposition sans valeur.

102. (p. 89) **han**. — Rapprochements curieux avec l'all. et néerl. *hand*.

103. (p. 90) **hapâ**. — Les conjectures fantaisistes de M. C. (\**hapbord*, etc.), à propos d'un mot extrêmement clair, sont de nature à déconsidérer un homme sérieux.

104. (p. 91) **hisse**, anc. fr. *hilde*, d'orig. inconnue. — M. C. croit que cette origine est germ. ; mais voy. BLOCH, GAM., REW.

**105. horbi**, ard. *chourbi*, essuyer. — « Il ne semble pas, dit M. C., que *f* initial puisse se changer normalement en *ch*. » On pourrait dire, avec autant de vérité, qu'un homme ne peut se changer normalement en femme, et mille autres propos aussi définitifs. « MAIS ALORS, poursuit-il, ne pourrait-on penser au néerl. *schrobben*, frotter avec un balais (sic) dur? » Quel prurit de fourrer du germ. où il n'a que faire ! Une influence interne de mots analogues (*hurer*, nam. *churer*, etc.) est cent fois plus naturelle et plus « scientifique ».

**106.** (p. 92) **horkèye**, prob<sup>t</sup> pour *hârkèye* [M. C. écrit *hâkèye* !], etc. — Mot disparu, dont le sens concorde avec le fr. du XVI<sup>e</sup> s. *fourquine* (ap. LITTRÉ, *Suppl.*) ; cf. FEW, III 892, où *horkèye*, dans ce sens, doit être ajouté. Tant qu'on n'aura pas dépouillé les textes anciens pour établir l'histoire du mot, toute conjecture restera vaine.

**107.** (p. 93) **hôstale** (Seraing). — Mot isolé, dont l'origine sera sans doute toujours obscure.

**108. houte**, dans l'expr. *a houte*, nam. *a yute*, à couvert de la pluie. — La voyelle brève ne s'accommode que de l'explication « à hutte », qui d'ailleurs convient parfaitement pour le sens.

**109. hûzer**. — Le DL parle d'une onomatopée *hû* parce que l'explication est générale et concerne *hûyî*, *hûler*, aussi bien que *hûzer*.

**110.** (p. 94) **kêke**. — Au lieu de *kèskène*, *criskène*, *kiskène*, comme écrit M. C., le DL donne *kèskène*, *criskène*, *\*kiskène*. — Le DL n'a pas d'étym. de *kêke*. M. C. propose un dimin. néerl. *\*kei-ke*, de *kei* (caillou). Il a vu juste. M. Grauls m'apprend que le hasseltois dit *kâ*, dimin. *kâke*. Cela fera plaisir à M. Valkhoff (cf. BTop. IX 53).

**111. kike**, orgelet. — Note très faible de M. C., qui devrait connaître ma carte « orgelet » (BTop. II 294), essai

datant de 1928 et considérablement complété depuis lors. La forme *tike* est certainement la plus ancienne. Ajoutons que la phonétique interdit de rapprocher *kike* de *kikèye*, *tchîtchèye*.

112. (p. 95) **knèp**. — La note de M. C. n'apporte rien de convaincant. La locution è *knèp* provient du langage des houilleurs ; elle est formée sur le type de è *strince*. D'où l'emploi figuré, très restreint d'ailleurs. Comparer aussi le néerl. *inknijpen*, écraser en pinçant.

113. **laflathe**. — Rapprochements curieux.

114. (p. 96) **lamekène** pourrait venir aussi du flam. *lapken* (ap. SCHUERMANS) ou avoir été influencé par ce mot. DUVIVIER donne *lam'kène* et *lapkène* « pan d'habit » ; mais cet auteur est souvent peu sûr et sa seule autorité reste suspecte. Voy. en tout cas GRANDG., II 11.

115. (p. 97) **landrôye**. — Note de M. C. sur l'origine, incertaine d'ailleurs, du fr. *lendore*. Voy. aussi *Revue de Ling. rom.*, X (1934), p. 104-107, article dont il est question ci-dessus, p. 426.

116. (p. 99) **lape**, pièce d'un sou (néerl. *lap*). — Le rapprochement avec l'all. *rappe* paraît trop hardi. En somme, *lape* est un terme d'argot, et l'argot s'amuse à altérer le sens des mots qu'il emprunte. Pourquoi *lap* « pièce (mise à un vêtement) » n'aurait-il pu y développer le sens de « pièce (d'un sou) » ?

117. **lârgosse**. — La note de M. C. est pure fantaisie.

118. **lêbe**, cep de vigne, treille. — Mot disparu, sans étym. dans le DL. Pour M. C., « ce n'est vraisemblablement que l'all. *Rebe* ». Mais pourquoi ne pas examiner la suggestion plus plausible de GRANDG., II 7 : all. *Laube*, pluriel dial. *Läube*, *Läbe* ? — Signalons ce texte liégeois de 1505 : « maison, scaillie, jardin, *laibles* et assise » (Échevins, 63, 167), où *laibles* = *laibes* avec *l* parasite (cf. *Etym. w. et fr.*,

163). Et ces deux autres, extraits de la *Libre Seigneurie de Herstal* par A. COLLART, II 313 et 209 : « les vingnobles que l'on appelle communement les *leappes* » (1563) ; « laburer les *laibes* du jardin » (1607).

119. (p. 100) **lopet, lopète, lopin, lopian...** — « Tous ces mots ont-ils même origine? » — Probablement, et sans nier l'intérêt des rapprochements que M. C. fait avec *lap*, etc., je crois qu'il aurait pu aussi indiquer du côté de l'all. *Lump*, néerl. *lomp* (suggestion de SCHELER, *Gloss. de la Geste*, 189). Le groupe des dérivés de *lof*, *lop*, *laf*, *lap*, est considérable. Au liég. *lofer* répond *lopè* (Stave) et ce dernier à l'anc. fr. *louper* (GOD.). Voir dans GOD. 1° *lope*, *loupe*, *louffe*, *lufe* ; 2° *lopet* « gouailleux » (1) ; 3° *lopin* et dérivés ; 4° *loppyon*, que GOD. traduit par « discours » et qui me paraît signifier « morceau ».

120. (p. 101) **loubraye et loupârd.** — Comparaisons utiles.

121. **lursète.** — Mon impression est que M. C. dépense beaucoup d'allemand en pure perte. Il y a plus de trente ans que je me documente sur ce mot étrange pour en percer l'énigme. Il n'appartient pas au fonds proprement liégeois, puisqu'il est isolé, sans famille connue. Je crois y reconnaître le rouchi *relusète*, *erlusète* (2), qui a les deux accep-tions du liég. *amûzète* « amusette, enfantillage ; celui, celle qui s'amuse trop volontiers ». — Le mot *lursète* entre dans des expressions moqueuses, qu'on peut provisoirement grouper comme suit : 1. *aler âs lursètes* (Wanne), *loukî âs* — (Petit-Thier) bayer aux corneilles, muser ; — 2. *èsse al* —

(1) *lopèt* est aujourd'hui le blason ou sobriquet des habitants de Solwaster (Sart-lez-Spa), sans doute parce qu'ils ont la réputation d'être railleurs. (Communication de M. J. Wisimus.)

(2) HÉCART, p. 400. — Dimin. de l'anc. fr. *erluisse* (futilité). Sur l'étym. proposée par P. BARBIER, voy. p. 426. — Par métathèse, à l'*erlusète*, aux *rlusètes* a donné chez nous *al lursète*, *âs lursètes* ; comp. picard *erveleus* > montois *avèrlu* (*Etym. w. et fr.*, 18).

(Warsage) épier, être aux aguets ; — 3. l'idée de guetter (comme un chasseur à l'affût) a fait penser au pêcheur : *pèhî às* — (Glons, Bassenge, Roclenge), et surtout à l'oiseleur : *tinde às* — (Laroche, Flamierge) épier en se cachant ; *tinde al* — (Roy) guetter, rôder ; (Bergilers) guetter, attendre vainement (1) ; (Comblain) attendre vainement à un rendez-vous amoureux ; (Humain) épier le passage d'une jeune fille qu'on recherche ; (Strée) avoir un rendez-vous amoureux ; etc. — 4. *èvoyî às* — (Liège, Xhoris, etc.) envoyer un naïf faire une sottise commission ; envoyer qn au diable ; — 5. *miner às* — (ib.) faire perdre son temps à qn, abuser de sa crédulité, le conduire à sa perte (surtout une jeune fille) ; — 6. de là, l'imagination populaire a créé un animal fantastique ou à fourrure précieuse, à la chasse duquel on emmène un naïf (Érezée, etc.). Parfois même, on vous dit sérieusement que la *lursète* est la femelle du *lurson*, hérisson (Esneux, Vielsalm).

122. (p. 103) **matche**. — Longue note assez confuse. Constatons simplement deux faits : 1° en limbourgeois, *mats* = dame de trèfle ; etc. (cf. BTop. VII 300) ; — 2° en dial. all. du Luxembourg, *Mensch* = espèce de jeu de cartes, et aussi dame de trèfle. Dès lors, on ne voit pas ce que viendraient faire ici le liég. *make* (trèfle), l'expr. *hatch-èt match*, etc.

123. (p. 105) **mus'**, taciturne, pensif, morose. — Les comparaisons de M. C. (all. *nutzen*, etc.) sont à retenir. Mais, avant de vouloir expliquer un mot, il faut recueillir tous les renseignements possibles sur ses variantes, son habitat, etc. Par exemple, on doit savoir que Stavelot dit *r'mous'*, Faymonville et Villers-St<sup>e</sup>-Gertrude *r'mus'*, etc. Le DL ne donne pas d'étymologie. Je penche pour le latin

(1) On dit même à Bergilers : *djal va tinde al lørsète*, je vais le guetter, le tenir à l'œil.

pop. \**mutius* (REW 5792) ou \**muttius* (GAM., BLOCH), qui a donné l'adjectif fr. *mousse*, émuissé. Le liégeois aurait conservé le mot dans un sens figuré ; comparer l'all. *abgestumpft* qui peut signifier « hébété ».

124. **nifeter**. — Le DL cite le bas-all. *nif* d'après REW 5914. Mais voy. BLOCH, *renifler* ; cf. aussi DL, *risnoufer*.

125. (p. 106) **nozé**, mignon, gracieux, gentil. — M. C. donne une page de termes allemands qui n'ont aucun rapport avec *nozé*. Il ne connaît ce mot que par le DL ; mais il faut savoir qu'ailleurs (Givet, Dinant, etc.) *nozé* = bien mis, pomponné, surtout d'un enfant. Comparez *renozé* « habillé de neuf » à La Gleize (BD 18, 104). C'est apparemment de là qu'il faut partir pour établir le sens premier de *nozé*.

126. (p. 107) **pièle**, perle. — Sur le latin *perna*, cf. REW 6418.

127. **pulpite**. Mot emprunté du latin ; cf. BLOCH, *pupitre*.

128. (p. 108) **rècokès'** est sans rapport avec l'all. *keck*.

129. **sakes**. La fantaisie de M. C. est merveilleuse ! Mais voy. Bull. de l'Acad. de L. et de Litt. fr., XII (1933), p. 123.

130. **spitrê**, saumonneau. — Le DL donne ce mot sous le chef *spiter*. M. C., qui voudrait s'en écarter en dépit de toute évidence, nous sert trois rapprochements fantaisistes.

131. (p. 109) **strifler**. — La définition qui chiffonne M. C. est celle de LOBET, reprise par GRANDG., II 408 (on en trouve une autre dans BODY, BSW X 301). GRANDG. donnait comme étym. l'all. *streifen*. Le DL propose le mha. *strîfeln*, que M. C. finit par accepter de mauvaise grâce, après avoir jeté dans le débat un mha. *strîcheln* (!). Je crois maintenant préférable de ne pas remonter au mha. pour un terme technique isolé, qui s'explique très bien comme



dérivé de *strifer*. C'est en effet *strifer* qu'on trouve 1° à Faymonville, « frotter légèrement » (cf. J. BASTIN, *Vocab.*) ; 2° à Wardin et environs, *strifè lès bagadjès* « frotter le linge ». Le dérivé *strifou* (Awenne), *struvion* (Romedenne) = lavette ; cf. aussi CH. BRUNEAU, *Enquête*, I 263 et 516.

132. (p. 110) **tombale**, tourillon, etc. — La note de M. C. est négligeable, d'autant plus qu'il s'agit d'un mot suspect. Le DL l'enregistre sous la responsabilité de FORIR, DUVIVIER, HUBERT ; mais il fait suivre l'article d'un [?] avertisseur. En effet, les glossaires technologiques de BODY ne le connaissent pas, non plus que RANDAXHE, BD II 19. Aucun des témoins que j'ai interrogés ne l'a reconnu. Je crains fort que *tombale* ne soit *tourbale*, mal lu et mal interprété par un auteur et que les deux autres n'aient simplement reproduit la méprise.

133. (p. 111) **trocale**, espèce de toupie. — La note de M. C. est vaine. Il néglige la forme *cocrale* (Argenteau), d'où *crocale* (Glons, Bassenge, Warsage, Trembleur, Clermont-Thimister), *croucale* (Roclenge), *trocale* (Verviers, Dolhain, Polleur, etc.). Et surtout, il néglige la note si intéressante de J. GRAULS, (BTop. VI 134), d'où ressort, clair comme le jour, que la *cocrale* d'Argenteau = *kokerèll* en limbourgeois, *koukerèll* à Hasselt. La proposition du DL est assurée ; on peut supprimer le [?] final.

134. (p. 112) **vièrzin**, **vèrzin**, lubie. — Dans *Etym. w. et fr.*, 271, j'avais proposé le néerl. *weerzin*, auquel j'ai renoncé après réflexion et sur la suggestion de P. BARBIER (*Revue de Ling. rom.*, VI 299). M. C. reprend à son compte l'all. *Widersinn*, néerl. *weerzin* ; il n'y a pas lieu de l'en féliciter. C'est à Huy uniquement que j'ai relevé le sens de « mauvaise colère » ; acception isolée et négligeable. Le sens général est « caprice, idée bizarre et subite, changement brusque d'idée » (Belœil, Stambruges, Mons ; Houffa-

lize, Laroche ; Givet, etc.) ; « fièvre subite » (Frameries) ; « lubie » (chestr., DASNOY, p. 500, syn. *lunéye*) ; *il a l'værzin* (Saint-Hubert) « il est agité, enfiévré » ; *c'è-st-on vièrzagn* (Latinne) « c'est un lunatique » ; *il èst so s' dièrain vièrzin* (Bovigny) « c'est son été de la Saint-Martin » ; etc. Nulle part, l'idée de contradiction. Partout, celle de caprice subit, emballement déraisonnable, agitation fébrile, coup de désir. DELMOTTE (Mons) donne le verbe *verziner* « s'agiter sans but ». HÉCART (Valenciennes) connaît seulement « *verzin*, germe des œufs : *ch'èst un ué sans verzin* ». Au pays de Namur, on dit proverbialement que « dans un œuf, il y a sept *værzins* » et L. LOISEAU nous apprend qu'à Stave *værzin* = « jet spermatique » (cf. aussi PIRSOUL). Nous voilà loin de l'esprit de contradiction... En attendant mieux, le plus sage est de s'en tenir au néerl. *verzinnen* et de comparer *zine* (DL).

**135. wague, éboulis.** — Rapprochement forcé avec l'alsacien *wacker*, etc. La note finale de M. C. vaut mieux : on peut en effet admettre que *wague* est le déverbal de *waguer*, tiré du mha. *wagen* (bewegen).

**136. (p. 113) walcoter.** — Toute la note (très faible) de M. C. dérive du sens « rouler », qu'il met arbitrairement en vedette et qui ne figure, dans le DL, que comme traduction approximative d'un exemple. — Quant à *wachoter*, connu dans tout le Namurois, ainsi que *wachote* (machine à lessiver), il dérive de *wachî* « secouer ». J'y vois l'équivalent du fr. *gâcher* (francique \**waskan*, néerl. *wasschen*), à distinguer du liég. *watchis'* (gâchis, patrouillis), lequel vient d'une onomatopée *watch*.

**137. (p. 115) tahou, tahourê,** nuage sombre et isolé, ondée. — Le DL rappelle le rouchi et gaumais *tahu*, inexpliqué jusqu'ici. Il dit ensuite : « Probt de l'aha. *thah* (all. *Dach* ; d'où *decken*, couvrir). » L'idée concorderait ainsi

avec celle du syn. *tchapé* (chapeau), — M. Feller, cité par M. C., objecte que le dérivé *tahouré* postule un primitif \**tahour*. Mais le suffixe du w. *tahou* peut aussi bien être le latin *-eolu*, et *tahouré* mis pour \**tahoulé* : notez *tahoulia* Barvaux-Condroz, *ta(h)ulia* Grand-Leez, *ta(h)ouília* Fosselez-Namur. Ma conjecture — satisfaisante provisoirement pour le wallon — convient-elle pour le rouchi et le gaumais ? Je n'en sais rien et je la donne sous réserve. Mais les rapprochements imaginés par M. C., et surtout son monstrueux \**Dauerregen*, font proprement l'effet de cheveux sur la soupe.

\* \* \*

M. C. revient ensuite sur les « questions de méthode », dont il avait déjà traité dans son premier article. On relèvera ici quelques points de sa nouvelle dissertation.

Il demande ce que le DL entend par « liégeois archaïque » (notez qu'il pouvait trouver la réponse dans l'Introd., p. XXIII). Il lui faut « une date, même approximative ». Mais on dirait vraiment que M. C. ne veut pas comprendre les indications du DL. Des dates assez précises y sont données : *afahant* 1622 ; *èbièsses* 1700 ; *nètche* 1738 ; *tchèté* « pécule » 1639 ; *très* dans les Noëls ; *vièrlète* dans le Théâtre liégeois du XVIII<sup>e</sup> s. ; *spozer* « épouser » : l'exemple tiré de FORIR montre que ce mot était encore en usage vers 1880 ; etc. Bref, « liégeois archaïque » s'applique à des termes que la langue actuelle a perdus et que l'on connaît seulement par les lexicographes ou par les textes dialectaux du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (1).

(1) Ne pas confondre avec « ancien liégeois », qui se dit de la langue antérieure au XVII<sup>e</sup> s., c.-à-d. pour des termes qui figurent dans les textes francisés ou picardisés de nos archives, chroniques, etc. : *vaire* 1242, *esclèit* XIV<sup>e</sup> s. (cf. DL *vère*, *hlé*). On pourrait encore, à la rigueur, distinguer ancien et moyen liégeois, mais ce serait une complication inutile. En citant toujours la date du texte, on aura toute la précision désirable.

Pour que les dialectologues wallons ne confondent plus francique, rhénan, bas-all., etc., quand ils parlent d'emprunts germaniques, M. C. détaille complaisamment la classification des parlers allemands et néerlandais (1). A sa leçon, il joint même un cliché où le liégeois — insigne honneur — trône au centre d'une espèce de rose des vents.

Assurément, il est utile de fixer une terminologie précise qui soit adoptée par tous. Par exemple, n'est-il pas déroutant de voir *flandrien* pris dans deux sens différents ? Pour M. C., c'est le dialecte thiois parlé seulement dans la Flandre belge (orientale ou occidentale). Pour les romanistes, c'est le dialecte roman de la Flandre française (2). — De même, on ne doit pas confondre *wallon* et *liégeois* ; d'ordinaire pourtant, dans la pratique, le contexte précise le sens de l'expression.

Quant au fragment de phonétique liégeoise que donne l'Introduction du DL, M. C. déclare que « cela ne satisfait pas au besoin des germanistes ». Il est frappé par la diversité de traitement d'un même phonème germanique passé dans le liégeois (3) ; il se perd dans ce dédale. C'est qu'il voudrait en tirer des conclusions trop rigoureuses, comme on a vu dans plusieurs des notes précédentes. Répétons-le : si le w. adopte des mots germaniques, il les adapte souvent à sa phonétique particulière, suivant les régions ; il les altère quelquefois de façon capricieuse, par étymologie populaire ou en les intégrant dans les séries phonétiques

(1) Il m'est arrivé d'appeler *bas-all.* les dialectes all. parlés à l'Est de la région wallonne. M. C. s'est scandalisé, non sans raison. Je retardais, comme les dictionnaires allemands, MOZIN et autres, pour qui *plattdeutsch* et *niederdeutsch* sont synonymes.

(2) M. VALKHOFF (*Notes étym.*, II 193) emploie dans ce sens le mot peu harmonieux *flandriais*. Dans son *Étude* de 1931, p. 5, il appelle *flamand* ce qui serait plus justement dénommé *sud-néerlandais*.

(3) M. C. en ajoute même, car il prétend que, de ma liste p. xxx, on déduira que *g* peut devenir *gn* !

qui lui sont familières. Quand le DL tire *dégbèt'* de l'all. *Deckbett*, M. C. objecte que « *dégbèt'* représente vraisemblablement la prononciation néerlandaise du mot ». Rien de moins sûr, car le liégeois, adoptant *Deckbett*, fera d'instinct l'assimilation. Pour *tchabarwe* (terme inusité depuis belle lurette), le DL cite le rhénan *schabau*, et cela nous suffit. L'altération de l'initiale est aussi arbitraire que celle de *chërmoûse* (Faymonville) : *tchërmoûse* (La Gleize) et que celle de *tchambèrlouk*. Le liégeois *cièr'sî* (cerisier) a bien donné *tchèr'sî* au lieu de \**chèr'sî* (1).

En général donc, nos germanistes attachent trop d'importance à des détails de phonétique qui n'ont guère de signification aux yeux des wallonisants. M. C. reconnaît d'ailleurs que ces questions « se rapportent, pour une très grande partie, à des mots rares, productions isolées de la zone-frontière, créations issues de quelque fantaisie individuelle que le wallon, dans son ensemble, ignore peut-être » (p. 133) et que, « lorsqu'il s'agit d'emprunts à des idiomes étrangers, les lois phonétiques ne jouent pas toujours » (p. 135). C'est exact et cela justifie notre scepticisme à l'égard des spéculations laborieuses qu'on voudrait échauffer sur des exceptions peu significatives.

M. C. ajoute au surplus : « Les circonstances géographiques seront souvent plus utiles, lorsqu'on voudra bien y répondre, que les lois phonétiques ». Pleinement d'accord sur le principe ; mais les mots que je souligne sont-ils justifiés ? Nous n'avons pas attendu les objurgations de M. C. pour reconnaître « l'importance de l'élément géographique » dans la recherche de l'étymologie. Et l'on a vu, dans les notes précédentes, que, chose curieuse, M. C. né-

(1) D'après le DL, *brâcler* vient prob<sup>t</sup> du mba. *brâschen*. Le traitement paraît anormal à M. C. ; il est rare en effet. Mais *viker* (vivre) représente pourtant l'anc. liég. *visquer*.

glige presque régulièrement les indications de ce genre que lui fournit le DL (1).

Enfin M. C. réclame « une phonétique historique complète du wallon, un tableau chronologique aussi exact que possible des changements subis par les phonèmes latins en passant en wallon et, éventuellement, de leur évolution ultérieure ». Rien que ça ! Mais, comme il est beau joueur, il offre leur revanche aux wallonisants : il promet de leur donner bientôt, dans le BD, une phonétique des dialectes allemands et néerlandais limitrophes de la Wallonie. Les lecteurs wallons du BD, ceux du moins que n'ont pas rebutés les 144 pages de M. C., savent quel régal nouveau les attend. Ce n'est peut-être pas ce qu'avaient rêvé les créateurs de ce modeste périodique. Mais les temps ont changé...

\* \* \*

Mot de la fin : l'histoire édifiante de **hovâte** (ramoneur). — Il s'agit d'un mot strictement liégeois, relevé seulement à Liège, Jupille, Flémalle et environs, un de ces termes isolés, exposés aux fantaisies de l'étymologie populaire. Le DL l'explique ainsi : « Altéré du flam. *schouwwager* (ramoneur), sous l'influence de *hover* et des suffixes *-âde*, *-âte*. » — Les réactions de M. C. sont curieuses (p. 125). Il ne peut d'abord réprimer son scepticisme. Puis il me donne un conseil paternel : « Avant d'y voir une déformation de *schouwwager*, nous essayerions toutes les explications possibles du w. [lire : liéq.] *hovâte*. » Il fronce le sourcil : « Quelles raisons péremptoires a-t-on de le séparer de *hover*? » Il tourne, flaire et soupèse l'objet mystérieux ; il consulte même un éminent spécialiste. Malgré tout, il reste méfiant.

(1) M. C. ne parle pas des conditions historiques ou économiques, qui doivent aussi entrer en ligne de compte. Pour ces raisons, par exemple, on estimera que les termes de batellerie nous viennent du Nord et non de l'Est.

Mais le problème lui trotte en tête, et ce n'est qu'au moment de donner le bon à tirer qu'il ajoute cette note-repentir (p. 140) : « On peut pourtant imaginer aussi qu'un ramoneur limbourgeois, opérant dans les villages proches de la frontière linguistique, ait conservé son cri habituel *schouwager* (sic), que des oreilles wallonnes auraient imparfaitement saisi. » — Il a refait, bien malgré lui, tout le chemin que j'avais parcouru.

Quand le braconnier connaîtra mieux le terrain où il s'aventure, j'ai confiance qu'il appréciera mieux aussi les efforts des philologues wallons, ses devanciers.

## INDEX DES MOTS.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

- |                        |                   |               |
|------------------------|-------------------|---------------|
| âdiyos' 1 (et p. 470). | cocrale 133.      | fâbite 53.    |
| bahou 84.              | crahé 10.         | fâde 54.      |
| bèzé 2.                | crame 11.         | fafouyi 96.   |
| blanmûse 5.            | crizou 90.        | faye 22.      |
| bot 49.                | crocale 133.      | fèl 23.       |
| boubér'rèye 83.        | crole 12.         | fèsse, -i 24. |
| bouhèye 84.            | cumulet 13.       | flabôder 25.  |
| bozer 2.               | cute 91.          | flahe 97.     |
| brâcler, p. 467n.      | cwan'dô 92.       | flâwe 26.     |
| brader 50.             | cwasse 14.        | flitche 98.   |
| brodale, brôdî 85.     | cwaye 15.         | fôcak 99.     |
| buskinter 86.          | damabôme 16.      | forpâ 55.     |
| cadôrer 3.             | dank 17.          | frombâhe 56.  |
| cahote 6.              | dasse 93.         | fruzi 57.     |
| calfak 87.             | dâvid 18.         | furlôzer 100. |
| câme 88.               | dih 19.           | grâle 101.    |
| casmatroye 3.          | djâdje 20.        | gruzî 58.     |
| casse 89.              | djêri, djêler 51. | gueuse 27.    |
| caterèye 7.            | doufe 94.         | guizèle 28.   |
| chlam 8.               | duwèle 21.        | haksèleû 59.  |
| chlik 71.              | èclûse 52.        | hamelète 60.  |
| chnik 9.               | èmîssé 95.        | haminde 29.   |

han 102.	lursète 121.	spindje 41.
hapà 103.	madôrin 3.	spitrê 130.
hârnou-frinne 61.	mastèle 65.	spoulbac' 73.
hatch èt match 30.	matche 122.	stâ 74.
hèyes 62.	mozète 4.	stikê 42.
hisse 104.	mus' 123.	stri 75.
horbi 105.	nâye 66.	strifler 131.
horkèye 106.	nifeter 124.	strouk 76.
hossi 31.	nope 32.	surale 43.
hôtale 107.	nozé 125.	tahou, tahourê 137.
houÛse 63.	pèkène 33.	tchambèrlouk 44.
houte 108.	pêr(e) 67.	timpe, timplé 45.
hovâte (p. 468).	pièle 126.	tombale 132.
hûzer 109.	plokî 68.	trilié 77.
kêke 110.	pulpîte 127.	trocale 133.
kême 88.	râye 34.	troufe 46.
kich'tône 64.	rècokès' 128.	vèrbouc 78.
kike 111.	rife 37.	vèrzin, vièrzin 134.
knèp 112.	rinnâ 35.	wachote, -er 136.
lafiatche 113.	rossète 36.	wague, -er 135.
lamekène 114.	roufe 37.	wales 79.
landrôye 115.	sâ 38.	walcoter 136.
lape 116.	sakes 129.	warbô 80.
lârgosse 117.	scarmoye 69.	wâtèrzôte 81.
lêbe 118.	sizèt 70.	wède 47.
lofer 119.	slik 71.	wihâ 82.
lopèt, etc. 119.	slin 72.	wilki 48.
loubraye 120.	smak 39.	
loûpârd 120.	spèli 40.	

---

Note sur *âdiyos*, p. 433. — Un autre exemple (décisif, puisqu'il est antérieur à la domination espagnole) se lit dans M<sup>lle</sup> BRONCKART, *Etude sur Jean de Haynin*, p. 155-6 : *faire les agios* (= salamalecs).

---